

jeudi 03 Mars 2022 - n°335

**Agenda** - Notez bien !

**International** - Guerre en Ukraine : les Villes de France mobilisées

**Election** - Villes de France présente ses 25 propositions à l'attention des candidats à l'élection présidentielle

**Europe** - Rencontre avec Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes

**Entretien de la semaine** - Trois questions à Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon, président du groupe de travail Europe de Villes de France

**Energie** - Villes de France intervient au Salon de l'agriculture sur les enjeux de méthanisation

**Développement économique** - En février 2022, les prix à la consommation augmentent de +3,6 % sur un an

**Numérique** - Orange publie sur l'agriculture connectée

**Environnement** - Le Sénat publie un rapport sur la lutte contre les déchets sauvages

**Sécurité-prévention** - Géographie de la délinquance

## AGENDA



### Notez bien !

#### SAVE THE DATE

Congrès de *Villes de France*

Lundi 11 & mardi 12 juillet 2022, Fontainebleau

Toutes les informations nécessaires à cet événement seront communiquées prochainement !

**Mercredi 16 mars, 10h00 à 12h00**

Groupes de travail conjoints de *Villes de France* "Action Cœur de Ville" et "Développement durable"  
Visioconférence

**Mercredi 6 avril 2022, 10h00 à 16h00**

Formation de *Villes de France* sur les Fonds Européens  
Paris

## INTERNATIONAL



### Guerre en Ukraine : les Villes de France mobilisées

Face à la situation tragique en cours en Ukraine, les *Villes de France* et leurs intercommunalités ont répondu à l'appel de la solidarité nationale en contribuant à l'aide d'urgence en faveur du peuple ukrainien.

De nombreuses manifestations de soutien se sont déroulées, partout en France. Au-delà de ces actions symboliques, les municipalités ont lancé des opérations de collecte de dons matériels en lien avec les antennes départementales de la

Sécurité civile, chargées de la logistique humanitaire.

Concernant les dons financiers, la Protection civile a également lancé un site internet dédié aux particuliers. De son côté, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a relancé le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO) qui permet à ces dernières d'apporter une contribution financière lors des opérations humanitaires d'urgence. Vous trouverez sur le lien ci-joint le mode d'emploi de ce dispositif.

Enfin, les élus locaux sont également mobilisés pour accueillir les ressortissants ukrainiens qui fuient le pays. Si pour l'heure, le Gouvernement ne peut anticiper leur nombre, il a été demandé aux préfets de département de prendre attache auprès des maires afin de co-construire un dispositif d'accueil.

## ELECTION



### Une nouvelle ambition pour les Villes de France

## Villes de France présente ses 25 propositions à l'attention des candidats à l'élection présidentielle

Cette semaine, *Villes de France* a publié son manifeste à destination des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives. Fort d'une attractivité renouvelée et d'un rôle prépondérant dans l'aménagement du territoire, les villes moyennes souhaitent que les futurs dirigeants prennent en compte leurs attentes qui sont fortes.

Au total, ce sont 25 propositions, concrètes et ambitieuses, qui doivent donner une nouvelle ambition aux *Villes de France*. Elles sont réparties autour de cinq axes : santé, transition écologique, Action Cœur de Ville, sécurité, institutions & finances, attractivité. Autant de thématiques qui doivent devenir prioritaires et sur lesquelles les maires souhaitent être directement impliqués.

A l'issue de la validation définitive des candidatures par le Conseil constitutionnel, ce document sera envoyé à tous les candidats à l'élection présidentielle. *Villes de France* sera évidemment attentive à toutes les annonces qui concernent les territoires et la place des élus locaux dans la construction des politiques publiques.

[Téléchargez les 25 propositions](#)

## EUROPE



## Rencontre avec Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes

Ce lundi, une délégation d'élus\* de *Villes de France* a rencontré Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne (PFUE).

A cette occasion, l'association a porté quatre propositions pour une Union européenne des territoires :

- Faire du Comité des régions une organisation représentative des villes et lui octroyer un rôle renforcé en appui au Parlement européen. A l'image du Conseil National d'Évaluation des Normes, un avis du Comité des régions inviterait le Parlement à reprendre le texte.

- Définir une stratégie européenne pour les Villes Moyennes inscivant leur caractère central dans l'aménagement du territoire. Un plan à destination de ces villes d'équilibre doit s'accompagner de la mise en place d'un fonds dédié. Cette démarche peut s'inspirer de l'esprit du programme Action Cœur de Ville tout en complétant sur d'autres problématiques comme la transition écologique, l'enjeu des mobilités ou la modernisation des outils industriels. L'Union européenne doit contribuer à encourager la mise en réseau des villes moyennes européennes pour créer des corridors économiques, via l'innovation et le développement soutenable.

- Mettre l'accent sur les villes de taille moyenne dans le programme Erasmus et mettre également en place un programme pour que chaque travailleur puisse suivre une formation dans une ville moyenne d'un autre État membre.

- Soutenir le développement économique et la réindustrialisation des villes moyennes. En effet, les villes moyennes disposent des infrastructures et du foncier ou des capacités d'agrandissement des bâtiments pour accueillir des industries de production locale.

Le Secrétaire d'Etat a reçu positivement la demande de Villes de France d'avoir une représentation propre au sein du Comité des régions.

La situation internationale a ensuite été évoquée dans un second temps de l'entretien.

\* la délégation était composée de Caroline Cayeux, Présidente de Villes de France et Maire de Beauvais, Luc Bouard, Secrétaire général de Villes de France et Maire de La Roche-sur-Yon, et Nicolas Leudière, Maire de Sablé-sur-Sarthe.

## ENTRETIEN DE LA SEMAINE



### Trois questions à Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon, président du groupe de travail Europe de Villes de France

Alors que la guerre en Ukraine amène l'Union Européenne à structurer fortement et rapidement son action, la concomitance de la présidence française de l'Union européenne et de la dernière ligne droite pour la conférence sur l'avenir de l'Europe invite à redessiner cette institution pour demain. Villes de France a remis en début d'année sa contribution pour une Union européenne des territoires et une délégation d'élus de *Villes de France* a échangé lundi 28 février avec le Secrétaire d'Etat en charge des affaires européennes Clément Beaune, elle était composée de Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente de *Villes de France*, de Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon, secrétaire général de *Villes de France* et président du groupe de travail Europe de l'association, ainsi que de Nicolas Leudière, maire de Sablé-sur-Sarthe. Ondes urbaines, newsletter de l'association *Villes de France*, revient sur les enjeux de l'Union européenne d'aujourd'hui et de demain pour les villes moyennes et leurs intercommunalités avec une interview de Monsieur Luc Bouard.

#### **Quelles évolutions de l'Union Européenne doivent avoir lieu selon vous pour répondre aux enjeux des villes moyennes et de leurs intercommunalités ?**

La priorité est de rapprocher l'Europe des territoires et notamment des villes moyennes. Villes de France a élaboré une contribution à la conférence sur l'avenir de l'Europe dont les conclusions seront rendues pendant la présidence française de l'Union européenne. Quatre propositions fortes sont portées : une refonte du Comité des régions, un plan et un réseau pour les villes moyennes européennes, le renforcement d'Erasmus et des formations dans les villes moyennes, enfin le soutien au développement économique et à la réindustrialisation de ces territoires.

Autre enjeu majeur pour les villes moyennes : la politique de cohésion qui permet d'investir dans les villes moyennes notamment pour les transitions vertes et numériques. Pour l'agglomération de La Roche-sur-Yon, c'est plus de 3 millions d'euros qui ont investis par l'Union Européenne entre 2014 et 2020. Ces sommes nous servent à la rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires, à la prévention des inondations, au développement des pistes cyclables ou encore à l'innovation dans les PME. Cependant, les fonds européens sont insuffisamment consommés et les villes de taille moyenne notamment manquent d'ingénierie face à des dispositifs complexes. Notre demande est donc de faciliter l'accès aux fonds européens structurels et d'investissement, par exemple via un guichet d'assistance unique au niveau national.

#### **Quels ont été les sujets d'échange avec Monsieur le Secrétaire d'État Clément Beaune ?**

L'entretien s'est déroulé en deux temps. Nous avons d'abord évoqué les propositions de *Villes de France*, élaborées par le groupe de travail Europe que je préside, dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Nous souhaitons que les villes moyennes soient mieux entendues et associées au niveau européen notamment dans le Comité des régions. Nous souhaitons également que la spécificité des villes moyennes soit mieux prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire. Nous avons aussi évoqué le programme ERASMUS, le jumelage de nos villes et toutes les actions menées dans nos collectivités pour promouvoir la culture européenne. La voix des villes moyennes doit être entendue, leur rôle d'équilibre au sein des régions européennes reconnu. Le Secrétaire d'Etat a reçu avec intérêt nos propositions, et le travail va se poursuivre. Dans un second temps, nous avons évidemment évoqué la situation ukrainienne qui nous préoccupe beaucoup et mobilise nos adhérents.

#### **Dans cette guerre face à l'Ukraine, quelle place des collectivités locales ?**

Les villes moyennes seront au rendez-vous de la solidarité avec les Ukrainiens. Les mesures symboliques de soutien se sont multipliées notamment avec des mairies aux couleurs de l'Ukraine et des drapeaux flottant aux côtés des drapeaux français et européens. Les rassemblements ont été nombreux dans nos villes moyennes et témoignent de l'émotion de nos concitoyens. Désormais, c'est la collecte de matériels de première nécessité notamment médical pour la population et l'enjeu de l'accueil des réfugiés qui mobilisent nos collectivités. Plus que jamais le sentiment européen nous amène à agir en solidarité. Les territoires prendront toute leur place dans la gestion de l'aide d'urgence.

## ENERGIE



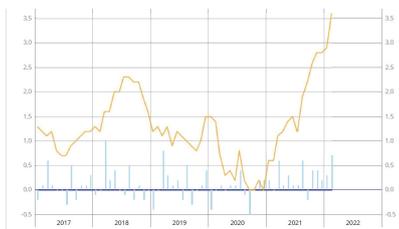
### Villes de France intervient au Salon de l'agriculture sur les enjeux de méthanisation

Cette semaine, Bastien Regnier, Directeur général de *Villes de France*, est intervenu au Salon International de l'Agriculture 2022 à la table d'hôtes de notre partenaire GRDF organisée avec l'association Agridemain sur les enjeux de la méthanisation.

Mix énergétique, tri à la source des biodéchets, acceptabilité des projets, pédagogie dès le plus jeune âge, autant de sujets majeurs pour les villes moyennes ont été abordés au cours de cette intervention. Le Directeur général de Villes de France a rappelé l'importance du rôle des élus locaux dans la réussite du déploiement de ces solutions d'avenir. Le rôle de ces derniers est décisif comme ensemble pour accompagner la réalisation des projets mais également leur acceptabilité. La responsabilité des élus sur cette thématique se traduit aussi par la conduite d'une véritable stratégie énergétique sur leurs territoires.

En collaboration avec GRDF, *Villes de France* publiera prochainement un guide pratique sur la méthanisation à destination des élus. Ce cahier des solutions locales permettra de rendre compte des enjeux de la méthanisation, et de détailler les modalités de son déploiement dans les territoires.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



### En février 2022, les prix à la consommation augmentent de +3,6 % sur un an

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois par l'Insee, les prix à la consommation augmenteraient de +3,6 % en février 2022, après +2,9 % le mois précédent. Cette hausse de l'inflation résulterait d'une accélération des prix de l'énergie, des services, des produits manufacturés et de l'alimentation. La légère baisse des prix du tabac sur un an serait la même qu'en janvier.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,7 %, après +0,3 % en janvier. Les prix des produits manufacturés rebondiraient en lien avec la fin des soldes d'hiver. Les prix de l'énergie accéléreraient dans le sillage de ceux des produits pétroliers. Ceux des services augmenteraient légèrement, notamment en raison du rebond des prix des services de transports. Les prix de l'alimentation et du tabac ralentiraient.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 4,1 %, après +3,3 % en janvier. Sur un mois, il croîtrait de 0,8 %, après +0,2 % le mois précédent.

[Téléchargez la synthèse de l'Insee](#)

## NUMÉRIQUE



### Orange publie sur l'agriculture connectée

La révolution numérique constitue d'ores et déjà une réalité pour les agriculteurs et acteurs des filières agricoles dans les territoires. À l'occasion du salon internationale de l'agriculture, Orange accompagne la transformation digitale de l'agriculture aux côtés des 390 000 agricultrices et agriculteurs de France, en proposant des services adaptés à leurs besoins. Des solutions innovantes sont développées pour la souveraineté, la protection et le traitement des données, afin

de créer de la valeur pour les filières agricoles. Orange met à disposition cette nouvelle brochure qui identifie les nouveaux usages numériques au service d'une agriculture engagée dans les défis de la transition agroécologique, de l'adaptation aux changements climatiques et du renforcement de la souveraineté alimentaire.

[Accéder à la publication](#)

## ENVIRONNEMENT



### Le Sénat publie un rapport sur la lutte contre les déchets sauvages

La délégation aux collectivités territoriales du Sénat a publié un rapport d'information le 25 février consacré aux élus face aux décharges sauvages. Neuf mesures sont proposées à l'issue des échanges menés sur le sujet :

- Légiférer pour clarifier l'usage des pièges photographiques et caméras de chasse
- Mettre en place une amende forfaitaire délictuelle en cas de décharges sauvages afin de permettre une sanction pénale plus rapide
- Contraindre les professionnels du bâtiment chargés d'éliminer les déchets de présenter au commanditaire des travaux une preuve de dépôt en déchetterie
- S'appuyer davantage sur les gardes-champêtres dans la lutte contre les décharges sauvages, ces agents étant dotés d'attributions importantes en matière de police de l'environnement.
- Réfléchir à l'échelon d'intervention le plus pertinent entre la commune et l'intercommunalité (principe de subsidiarité)
- Renforcer la coopération entre les maires et le parquet dans la sanction des auteurs de décharges sauvages (informations, coordinations, notification au maire des suites données à leurs signalements).
- Encourager les particuliers victimes d'un dépôt sauvage sur un terrain privé à déposer plainte, voire à se constituer partie civile.
- Mener des actions de prévention et de sensibilisation auprès des professionnels et des particuliers, notamment au travers des actions coordonnées, dites Opérations Territoire Propre (OTP)
- Instaurer un partenariat entre les communes et les chasseurs et/ou les associations de chasse, pour prévenir les dépôts sauvages

[En savoir plus](#)

## SÉCURITÉ-PRÉVENTION



### Géographie de la délinquance

Le service statistique du ministère de l'Intérieur vient de publier une analyse de la délinquance à l'échelle communale pour 10 indicateurs correspondant à des grandes catégories de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie nationales, et suivies usuellement aux niveaux national et départemental.

Ce qu'il en ressort est que la délinquance n'est pas répartie de manière uniforme sur le territoire métropolitain, selon les enregistrements effectués par les services

de police et de gendarmerie pour dix grandes catégories de crimes et délits. En 2021, pour chacune de ces catégories, la majorité des actes de délinquance sont commis dans seulement 1 % des communes métropolitaines. La proportion d'actes commis y varie entre 50 % pour les cambriolages de logements ou les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus commis dans le cadre familial et 85 % pour les vols violents sans arme.

À l'inverse, 15 % des communes n'enregistrent aucune de ces catégories d'infraction. Parmi les 10 catégories de crimes et délits retenues ici, les vols avec armes et les vols violents sans arme sont les plus concentrés dans un nombre restreint de communes, tout en étant les moins nombreux au niveau national.

Le nombre d'actes de délinquance pour 1 000 habitants est plus élevé dans les villes de plus de 100 000 habitants que dans celles de moins de 1 000 habitants, d'un facteur allant de 2 (pour les cambriolages de logement, les violences sexuelles et les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus commis dans le cadre familial) à 75 (pour les vols violents sans arme). Ainsi, la délinquance est concentrée dans les mêmes communes que la population, notamment les capitales régionales, mais de manière encore plus dense.

Les communes où aucun acte de délinquance n'a été enregistré en 2021, pour plusieurs des 10 indicateurs de délinquance retenus, sont situées dans les zones rurales (diagonale nord-est – sud-ouest et massifs montagneux). Néanmoins, dans les communes rurales - qui accueillent un tiers de la population métropolitaine -, les forces de sécurité intérieure ont localisé en 2021 près du quart des violences sexuelles, des coups et blessures volontaires intrafamiliaux ou des cambriolages enregistrés.

**Edité par Villes de France**  
94 rue de Sèvres - 75007 Paris  
Tél. : 01 45 44 99 61  
<http://www.villesdefrance.fr>  
© O.U. © Fotolia

**Directeur de la publication**  
Gil Avérous  
**Directeur délégué**  
Jean-François Debat

**Rédacteur en chef**  
Guillaume Ségala  
**Rédaction**  
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur  
Urban, Anaëlle Chouillard  
**Secrétariat**  
Anissa Ghaidi